

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 30 - MARS 1987



Editorial

Chers Amis,

L'Assemblée générale du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble s'est donc tenue le mercredi 25 février dernier dans la grande salle de la Maison du Tourisme. Vous étiez nombreux, présents ou représentés, et le bureau du Comité trouve dans cette participation active un grand encouragement à poursuivre une tâche qui n'est pas toujours de tout repos. Je ne reviendrai pas sur un compte-rendu financier impeccable dressé par notre trésorière Mme Favre et vérifié par M. Falcoz, commissaire aux comptes. Le chiffre de 450 adhérents à jour de leur cotisation n'est pas négligeable et nous pouvons regarder avec fierté du côté de Lyon puisque cette grande ville ne fournit qu'un peu plus de 600 membres à l'Association pour la renaissance du Vieux Lyon, qui est l'ancêtre de toutes les organisations du même type.

Il nous faut pourtant consacrer un effort plus grand au recrutement de nouveaux membres, gage du maintien de notre vitalité. C'est pourquoi il est nécessaire de mieux faire connaître notre association. Nous réfléchissons au projet d'un dépliant, simple mais attrayant qui présenterait au public le Comité, ses buts et ses activités. Ce texte illustré serait gratuitement à la disposition du public dans un certain nombre de lieux choisis, comme la Maison du Tourisme, l'université Interage, des librairies, etc. Monsieur de Gélis, conseiller municipal de Grenoble, qui nous avait fait l'honneur de représenter monsieur le maire à notre Assemblée générale, nous a suggéré une autre idée fort intéressante : donner un article illustré dans le journal **Grenoble Mensuel**, vendu dans les points de presse de la ville. C'est

en effet un instrument de publicité considérable et que nous n'allons pas manquer d'utiliser. Je préparerai un article et des photos à temps pour qu'ils figurent dans la livraison du mois d'octobre. Un des assistants a également suggéré d'alerter la radio ou la télévision d'F.R.3 Grenoble pour un reportage au cours d'une de nos visites de la ville dont la transmission dans une émission régionale contribuerait également à nous faire connaître. Cette idée est retenue et nous essaierons de la mettre à exécution l'hiver prochain.

L'achèvement de la voie sur berge permet de constater, en toute honnêteté, qu'elle est très peu visible et ne constitue pas une agression esthétique contre l'ensemble des quais de rive gauche. On a par contre parfaitement le droit de craindre que l'ouverture de cet itinéraire n'attire de nouvelles voitures et aille à l'encontre de tous les efforts que nous devons multiplier pour libérer les rues de Grenoble de l'insupportable invasion des automobiles. Au sujet de cette voie, M. de Gélis nous a confirmé qu'il n'est pas question (malgré de nombreuses demandes des organisations d'habitants de la rive droite) d'ouvrir un passage identique en face. L'infrastructure n'existant pas, le prix des travaux serait absolument prohibitif. Le représentant du maire m'a également fait part de l'idée suivante, à laquelle j'ai cru pouvoir apporter le soutien total du Comité. La voie sur berge, très peu utilisée le dimanche, serait ce jour-là fermée aux voitures et réservée aux piétons qui y trouveraient une agréable promenade et un point de vue inédit sur l'Isère et les quartiers de la rive droite.

Le Conseil municipal nous a ménagé une déception en n'accordant pour la Bastille que les habituels crédits d'entretien. J'avais pourtant transmis un rapport, établi en collaboration avec les services de l'architecture et des espaces verts de la ville, montrant l'urgence de travaux de dégagement et de consolidation pour arrêter un processus de destruction inéluctable et même irréversible si on ne l'arrête pas à temps. L'armée, sous la forme d'un détachement du 27° R.C.S. avait aussi fourni un personnel qui, au mois de juillet, entama un délicat et spectaculaire débroussaillage des superstructures du donjon. Enfin, au mois de décembre, j'avais présenté au Conseil municipal, en présence du maire de Grenoble, une série de diapositives commentées pour souligner l'intérêt du monument et la nécessité de s'en occuper. Il faudra donc attendre.

On m'assure que les conseillers ont été sensibles à mes arguments, mais que les impératifs financiers ont imposé d'autres choix. Peu à peu, me dit-on, je serai suivi ! J'en accepte l'augure et me tourne vers l'avenir. Le principe de la poursuite de l'action de l'armée en juillet est accepté par le général de Peyrelongue, commandant la 27^e division alpine.

L'association S.O.S. Grenoble, présidée par Mme Parabelle, compte employer des chômeurs à des travaux sur les pentes de la Bastille. La grande difficulté réside dans le manque de personnel d'encadrement pour organiser des équipes. On ne peut laisser sans direction des gens qui ne sont pas des spécialistes et risquent de commettre des erreurs (ou de ne rien faire !) s'ils sont laissés à eux-mêmes. Peut-être pourra-t-on également organiser un chantier de jeunes, faire appel aux scouts, etc. Dans une perspective plus lointaine, échéance soumise à l'octroi de crédits, est envisagée l'organisation d'un intéressant circuit qui, passant par le souterrain qui se trouve à l'ouest, en contrebas du glacis, accéderait aux casemates à feux de revers appelées « grottes de Mandrin » et reviendrait par le glacis avec descente aménagée dans le fossé qui donne une vue grandiose sur le front du donjon. Comme disait l'autre (en l'occurrence Guillaume le Taciturne), « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre » ! J'achève aussi de rédiger des fascicules destinés aux enseignants (écoles primaires et premier degré du secondaire) pour leur permettre d'organiser des sorties thématiques à la Bastille avec leurs classes. Les sujets traités sont : l'architecture, la géographie urbaine, la géographie physique. Le directeur du CRDP m'a donné son accord pour en assurer l'impression. En projet, la botanique. On peut en imaginer d'autres. Il y a là une possibilité d'attirer pas mal de monde, de fournir des clients au téléphérique et de faire connaître la Bastille.

D'autres informations concernaient Sainte-Marie-d'En-Bas. Son usage en tant que théâtre est imposé par le manque d'autres locaux dans le quartier, mais restera toujours réversible. L'architecte des Bâtiments de France, M. Boubert, surveille étroitement les travaux d'équipement de la scène et de la salle pour s'assurer que rien ne porte atteinte à l'architecture et au décor de la nef et que tout est amovible. La ville va aménager dans les maisons voisines les locaux de dégagement nécessaires, en profitant de l'occasion pour organiser agréablement les abords de la chapelle-théâtre !

Il a encore été question des travaux dans les quartiers anciens : ils s'achèvent rue de Lorraine ; leur démarrage

est effectif sur la deuxième tranche de l'îlot montagne de Saint-Laurent; ils vont commencer rue Très-Cloître; l'étude avance sur le secteur compris entre les rues Chenoise et Brocherie. Partout une étude archéologique approfondie précède les projets, de façon à collecter tous les renseignements possibles et à prévoir la conservation et la mise en valeur du maximum d'éléments anciens. Notre visite de la rue Brocherie nous a permis de constater les remarquables résultats qui peuvent être obtenus notamment dans les cours débarrassées des additions parasites. Galeries, escaliers monumentaux revoient ainsi le jour. Il n'est pas douteux que les vieux quartiers de Grenoble recèlent des richesses mal imaginées jusqu'ici et qu'ils peuvent devenir un élément attractif pour la population comme pour les touristes.

Pêle-mêle disons encore qu'un espoir apparaît pour la poudrière de Vauban, rue Commandant L'Herminier. Des tractations s'annoncent entre l'Etat et la ville et pourraient, secondairement, aboutir à la cession de la poudrière par le premier à la seconde qui s'occuperait alors de son aménagement. Les travaux de la deuxième ligne de tramways, dont le début pourrait se placer en 1988, vont notamment entraîner des fouilles archéologiques préalables. Le chantier le plus considérable se situera place Notre-Dame dont le sous-sol est certainement très riche : ancien cimetière, restes romains, etc. On imagine sans peine les problèmes de circulation qui vont se poser durant le délai requis (de l'ordre d'une année) ! Il faudra décidément que les Grenoblois apprennent à se séparer de leur voiture personnelle.

Une question fut enfin posée sur le fort Barraux. Son classement comme monument historique a été voté à l'unanimité, sur mon rapport, par la commission Rhône-Alpes (COREPHAE) et l'arrêté ministériel devrait bientôt suivre. Cette décision, qui doit être complétée par le classement du site pour empêcher le pullulement des constructions alentour, ne résoud pas le problème de l'utilisation. Déjà des tentatives d'effraction ont eu lieu, des vandales se préparent à voler pour les amateurs et leurs résidences secondaires, tout ce qui peut s'arracher, y compris les pierres. Quel emploi trouver à ce monument énorme et qui exigera de la part du repeneur des capitaux peu communs : environ 700.000 F par an pour l'entretien et le gardiennage, et des sommes bien plus considérables pour l'aménagement en vue d'un usage, quel qu'il soit ? Je ne connais hélas, pour l'instant du moins, pas de réponse.

Robert BORNECQUE

Nouvelles du Musée

Au cours d'un amical entretien, M. Lemoine, conservateur en chef du Musée des Beaux-Arts de Grenoble, m'a fait part de ses très intéressants projets, dont la réalisation est déjà amorcée. Il va d'abord redonner au hall d'accueil et aux salles leur aspect d'origine en supprimant les contestables cloisons, tunnels et autres « ornements » installés depuis 20 ans. Ne pouvant songer à faire repeindre les murs, il prévoit de faire procéder à leur lessivage pour ôter la poussière et la crasse qui s'y accumulent depuis 1869, date de l'inauguration.

Il va également remettre en honneur les collections classiques, organiser des expositions centrées sur des peintres du XVII^e siècle et même tenter une politique d'acquisitions. Des œuvres très intéressantes (par exemple un Philippe de Champaigne et un Coppel) vont sortir des réserves

où elles étaient invisibles. Une grande campagne de restauration de tableaux va provoquer momentanément d'assez nombreux vides, mais le résultat justifie cette période de pénitence. Un nouveau plan d'accrochage plus serré permettra d'augmenter le nombre d'œuvres exposées, dont la réduction était devenue excessive et gênante. L'animation se développera aussi et des étudiants d'histoire de l'art vont se préparer à assurer des visites guidées, soit certains jours à heure fixe, soit sur demande pour des groupes. Tout cela en attendant d'ici 4 ans environ l'ouverture du MIN, le nouveau Musée d'Intérêt National, sur le parc Vinoy.

Robert BORNECQUE

Le pont du Verderet

(A propos de notre visite de novembre 1986)

Il est bien difficile en voyant aujourd'hui le vieux Grenoble d'imaginer que ce tissu serré d'immeubles était traversé par divers ruisseaux à ciel ouvert, dont certains animaient des roues de moulin ! C'était notamment le cas du Verderet (en fait, étymologiquement, le V, d'allure pittoresque et printannière, était un M, au parfum différent !). Une trousse effectuée sur le chantier situé à l'angle des rues de Lorraine et du Pont Saint-Jaimes en donne une illustration très parlante. La cour du groupe d'habitations que l'on vient de construire en ce lieu est limitée par le revers des maisons qui bordent le côté nord-est de la rue Chenoise. Le Verderet passait exactement à leur pied, serré sur son autre rive par une nouvelle rangée de maisons aujourd'hui rasées. Et voilà que sous les remblais hétéroclites on a retrouvé le lit du ruisseau et l'arche d'un pont qui reliait les maisons des deux rives. Une porte, à l'extrémité d'un couloir aujourd'hui condamné, débouche sur ce pont. Du regard, on suit très bien la courbe du petit cours d'eau qui épousait celle de la rue Chenoise, et on la voit se poursuivre entre deux maisons encore debout sur la rue Abel-Servien.

Ce témoignage pittoresque et très évocateur sera conservé. Mais on hésite à le laisser visible pour l'instant. Il faudrait en effet, dans ce cas, maintenir le creux du ruisseau enjambé par le pont. Même en l'entourant d'un garde-fou (dont la forme serait à définir) il y a gros à parier que ce fossé deviendrait très rapidement un dépotoir difficile à nettoyer, vite garni de papier gras, de vieilles bouteilles en plastique et autres déchets aussi agréables à contempler ! Ce risque est à prendre en considération et l'on peut simplement conclure qu'il reste encore beaucoup à faire pour bien éduquer le public et l'habituer à mériter la qualité de son environnement.

En dernière minute, j'apprends que la solution finalement retenue, laissera l'arche visible, mais en l'obturant par un massif de maçonnerie et en l'encadrant de deux zones légèrement déprimées. C'est un moyen terme qui, sans être entièrement satisfaisant, évitera la disparition complète du vieux pont.

Robert BORNECQUE

★

★

★

Ces pierres qui parlent...

En dehors des visites qui sont organisées, tant à Grenoble qu'en dehors, pour vous faire mieux connaître les « pierres » à sauvegarder, nous en surveillons d'autres et récompensons ceux qui les ont mises au jour.

Certaines, ainsi que « six Prix des trois roses » ont été distribuées l'année dernière, remarquées tant à Saint-Laurent que rue de Strasbourg, et nous en avons notées quatre au moins pour cette année.

Mais vous savez que les portes, dans le Vieux Grenoble, sont l'expression de l'art et de la fantaisie dans les immeubles aux façades assez strictes souvent, rarement sculptées ou moulurées. L'une de ces maisons, que nous avons visitée place Lavalette, à l'aspect sombre, était pourtant le lieu le plus gai de la ville car il figure dans les « Liaisons dangereuses ».

Remarquez que les rues piétonnes, telle que la rue J.-J.-Rousseau, ont un autre aspect, tout en gardant la pureté de leurs lignes, depuis que plusieurs restaurations s'y sont faites, notamment celle du « balcon » de la Maison-Rabot.

Cette année nous faisons réparer deux portes anciennes si anciennes que l'une (au 6 place Sainte-Claire) montrait encore son bois d'origine (du noyer). Nous avons aussi par-

ticipé à restaurer la porte, plus massive, du 10 rue Hector Berlioz. Malheureusement, le heurtoir a souvent disparu, et nous en cherchons, désespérément, d'anciens pour le remplacer. Nous avons déjà remarqué une autre porte qui aurait besoin de nos soins, place de Gordes.

La première que nous ayons restaurée, la plus ancienne de Grenoble, est place d'Agier.

Mais nous nous inquiétons du sort d'une autre pierre, quoique plus récente celle-là : celle du fronton de l'hôpital, qui était à Sainte-Marie-d'En-Bas, et qui est actuellement « à l'abri » (mais quel abri ?) dans la cour du Vieux Temple.

Tout ceci pour vous dire combien votre aide nous est toujours précieuse, comme aussi celle de la mairie, où se donne le Prix des trois roses.

On n'en a jamais fini avec les vieilles pierres :

Fort heureusement, la sauvegarde s'étend dans toute la France, et l'on a fait des miracles à Metz, comme à Bordeaux, sans parler de Lyon d'où est parti le mouvement de sauvegarde.

M.-H. FOIX

A propos du Chevalier Bayard

où est-il ?

Voici l'essentiel d'un article de M. FALCOZ, paru dans « Saint-Martin-d'Hères Histoire » et communiqué par son auteur, que nous remercions.

Lorsque vous visitez l'église Saint-André de Grenoble — ancienne chapelle du Palais des Dauphins — vous y trouvez le tombeau du chevalier sans peur et sans reproche transféré ici en 1822 par la volonté du baron d'Haussez, préfet de l'Isère.

Bayard, blessé mortellement près de Rovasenda en Italie, fut ramené en France et inhumé par son oncle Laurent Alleman, évêque de Grenoble, au pied de l'autel de la chapelle du couvent des Minimes de la Plaine à Saint-Martin-d'Hères puis transféré à Saint-André beaucoup plus tard. Lors de la restauration de cette église en 1950 on décida d'examiner ses restes. Les médecins conclurent que ces ossements appartenaient pour leur plus grande part à une petite fille âgée d'environ neuf ans !

Bayard serait donc toujours au couvent des Minimes, et voici, à mon avis, pourquoi :

Les habitants de Saint-Martin-d'Hères en avaient sans doute fait un saint protecteur. On sait que plusieurs notables ont fait des donations au couvent pour obtenir le droit d'être enterrés auprès de lui afin qu'il intercède pour eux au moment du Jugement Dernier. Le couvent lui-même en témoigne — la chapelle consacrée où je crois qu'il se trouve est la seule pièce qui a été conservée dans son état primitif et dans laquelle les habitants successifs des lieux ne se sont jamais installés, sans doute par respect ou crainte, la laissant en débarras toujours fermé. Cette belle

pièce voûtée d'ogives du 15^e siècle aurait pourtant fait une belle salle de séjour. D'autre part les actes notariés établis lors des ventes du couvent depuis la révolution stipulent que « les mânes de Bayard sont exclus de l'objet de la vente ».

Ayant appris que les Grenoblois allaient leur enlever leur héros local et ne pouvant légalement s'y opposer quelques Martinérois ont sans doute décidé de le cacher dans une autre tombe que la sienne et de le remplacer par un autre défunt. N'osant pas par peur d'un sacrilège déterrer un adulte, ils auraient utilisé les restes d'une petite fille estimant sans doute que sa pureté et son innocence étaient dignes de représenter le chevalier dans l'église des Dauphins. Bayard — le vrai — a été de nouveau enterré dans cette petite chapelle qui nous est restée. Il est probable que si cela s'est passé ainsi, les participants ont placé avec lui dans la tombe pour la postérité un document attestant que les restes ici présents sont ceux du chevalier Bayard.

Aujourd'hui le couvent des Minimes, devenu après maintes difficultés propriété de la ville de Saint-Martin-d'Hères, est sauvé de l'oubli et de l'abandon. Les fouilles ont pu débuter en 1984. Lorsqu'elles permettront la dépose du dallage de la chapelle et l'inventaire de son sous-sol peut-être le retrouverons-nous ?

Maurice FALCOZ

★

★

★

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 60 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h

PROJETS : Par suite de contraintes diverses l'ordre annoncé des visites a dû être inversé. Voici la chronologie que nous espérons pouvoir respecter.

SAMEDI 9 MAI : les Angonnes — Herbeys — Villeneuve d'Uriage.

SAMEDI 23 MAI : Tullins et environs.

SAMEDI 13 JUIN : objectif à préciser.

N.B. : Les personnes qui désirent être prévenues individuellement des dates des visites et conférences doivent déposer à la permanence des enveloppes timbrées à leur adresse.